



De très nombreuses recherches sont menées en province Nord, notamment autour de la biodiversité terrestre et maritime, comme ici lors d'une mission au Mont Panié en 2010. (Photo Julien Barrault)

Quelles recherches en province Nord ?

Une cinquantaine de scientifiques de différents organismes de recherche se sont retrouvés pendant trois jours à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié) avec les responsables et les techniciens provinciaux pour faire le bilan des nombreux sujets de recherches menées dans le pays et étudier les perspectives. L'implantation du futur muséum d'histoire naturelle à Koohné a été évoquée.



La gestion des ressources halieutiques fait partie des programmes développés. L'expérience de pêche raisonnée de la bêche de mer, comme ici à Boyen, intéresse d'autres pays de la région comme le Vanuatu (Photo archives)

Gestion de la pêche de bêche de mer, préservation des milieux terrestres comme la forêt sèche, géologie des écosystèmes miniers, en particulier sur le massif de Koniambo, études des bassins versants, inscription de la Nouvelle-Calédonie dans le réseau de surveillance sismologique, perception de la biodiversité par les populations, lutte contre la tique des bovins, restauration écologique après l'exploitation minière... Les sujets de recherche qui intéressent la province Nord sont très nombreux et divers. Les chercheurs qui ont assisté à la présentation des différents axes lors des deux premières journées de colloque en ont eux-mêmes été étonnés. La



Pendant trois jours, des scientifiques de différents organismes de recherche se sont retrouvés à Pwêdi Wiimîa (Poindimié) pour échanger et envisager les perspectives pour la recherche en province Nord (Photo IRD)

troisième journée a donné l'occasion, sous forme d'ateliers autour de sept thèmes, d'échanger les points de vue et de réfléchir à l'avenir. Supports et soutiens locaux à la recherche, problématique de l'eau au présent et au futur, ressources minérales etc : plusieurs perspectives ont été discutées.

Rééquilibrage : en matière de recherche également

Dès l'ouverture, le président de la province Nord Paul Néaoutyine a donné le ton : évoquant l'histoire géologique de la Nouvelle-Calédonie qui a rendu facilement accessibles des métaux dont le nickel, ceci ajouté à une biodiversité exceptionnelle, la Nouvelle-Calédonie est devenue rapidement un sujet d'études. Le président de la province Nord a retracé l'évolution de la recherche en Nouvelle-Calédonie, rappelant le lien qui existe entre recherche et développement. « La question du rééquilibrage a toute sa place dans la réflexion » a-t-il souligné. « C'est pourquoi je revendique l'implantation du futur Museum d'histoire naturelle calédonien en province Nord, celui-ci devant être, à terme, l'équivalent pour les sciences naturelles, de ce que représente le Centre Tjibaou pour la culture. »

L'installation du Conservatoire des espaces naturels à Foué, à Koohné, a été un premier pas, « une étape significative ». « Le Conservatoire des espaces naturels doit renforcer ses liens avec le Muséum national d'histoire naturelle » a poursuivi Paul Néaoutyine, expliquant qu'une autre expression de cette volonté de rééquilibrage, déclinaison de l'accord-cadre signé entre la pro-

vince Nord et l'IRD (voir encadré), pourrait être la création d'un laboratoire mixte transdisciplinaire dédié à la biodiversité et aux services écosystémiques, en liaison avec les sciences humaines et sociales. Un projet « pays », complémentaire de ce qui existe actuellement.

« Les exposés ont montré l'effort de recherche qui est porté sur le Nord » a renchéri de son côté Laurent Le Brun, Secrétaire général adjoint de la province Nord, lors de la clôture des travaux. « Il faut désormais que ce rééquilibrage se concrétise par des infrastructures. Le projet de Muséum d'histoire naturelle pourrait être adossé à une implantation scientifique, proche du terrain, dont les contours sont encore en cours de réflexion. » Le suivi du fonctionnement de la biodiversité et des écosystèmes associés, avec l'appui des populations locales comme cela se fait déjà autour du Mont Panié, semble être une voie d'avenir. Ce travail de préservation

peut être une source d'activité et de création de valeur. « On accorde déjà une subvention au Conseil des anciens de Tendo à Hienghène pour la reboise-

« Je revendique l'implantation du futur Museum d'histoire naturelle calédonien en province Nord, équivalent pour les sciences naturelles du Centre Tjibaou pour la culture »

ment des zones de captages afin de préserver le bassin versant » indique, à titre d'exemple, Laurent Le Brun. « C'est un travail de restauration écologique. On lutte contre les espèces envahissantes,

En bref

Le premier organisme de recherche a été le laboratoire de microbiologie en 1913, devenu l'Institut Pasteur. L'Institut Français d'Océanie créé en 1946 est devenu l'IRD. Le premier organisme de recherche calédonien, l'IAC, date de 1999.



Le troisième jour, le travail s'est poursuivi en atelier, réunissant chercheurs et techniciens provinciaux. Des rencontres jugées fructueuses. (Photo IRD)

on maintient un écosystème. »

Le pôle scientifique pourrait donc se renforcer à Foué, autour du Conservatoire des espaces naturels, qui a déjà pour voisin le centre de transfert en pisciculture, structure qui doit prochainement se lancer dans la culture de micro-algues.

Renforcer le pôle scientifique à Foué

« L'Observatoire de la mangrove » créé récemment doit prochainement s'installer sur ce site. *« Cette alliance doit être au service de l'innovation, absolument nécessaire à la préparation de l'après-nickel. La valorisation de l'autre richesse du pays, sa biodiversité, prend alors tout son sens »* a également souligné Paul Néaoutyine, dans son discours d'introduction.

Reste à définir un statut du chercheur dans la Fonction publique de Nouvelle-Calédonie. Un paramètre *« qui devrait favoriser l'entrée de jeunes Calédoniens dans le métier »* a indiqué le président de la province Nord, tout en constatant *« une baisse significative du nombre des chercheurs ces cinq dernières années. »* Il a appelé les organismes de formation à attirer en Nouvelle-Calédonie des chercheurs de rang mondial.

Des fonds privés pour la recherche

L'atelier *« support et soutien de la recherche »* a fait également plusieurs propositions pour favoriser ce secteur d'activité : réfléchir à l'enseignement, en accord avec l'Université de Nouvelle-Calédonie, adapter en Nouvelle-Calédonie les dispositions de la nouvelle loi sur l'enseignement et la recherche, convaincre les pouvoirs publics de créer un fonds, en synergie avec les financements existants. Constatant que la part du financement privé est nettement inférieure en Nouvelle-Calédonie, même si la situation a un peu évolué avec la création du CNRT Nickel (Centre national de recherche technologique) auquel contribuent les mineurs et des industriels, les membres de l'atelier ont proposé la création d'un fonds privé, avec des dispositifs fiscaux attractifs. ■

Un accord-cadre pour renforcer le partenariat

A l'ouverture du colloque, Michel Laurent, président de l'IRD, en mission en Nouvelle-Calédonie, a signé avec Paul Néaoutyine, Président de la Province Nord, un accord cadre de coopération scientifique et technique visant à faciliter et renforcer les partenariats déjà en cours.



Michel Laurent, président de l'IRD, en mission en Nouvelle-Calédonie, a signé avec Paul Néaoutyine, Président de la Province Nord, un accord cadre de coopération scientifique et technique visant à faciliter et renforcer les partenariats déjà en cours. (Photo IRD)

Actuellement, quatorze doctorants formés au sein des quinze équipes scientifiques basées au centre IRD de Nouméa travaillent sur des sujets d'étude qui concernent la province Nord. Quatre observatoires internationaux de l'Institut impliquent des missions de terrain dans la province sur des thématiques liées aux mangroves, aux récifs coralliens, aux ressources marines et terrestres. La Province Nord est également couverte par le réseau de surveillance sismologique de l'Institut pour la Nouvelle-Calédonie et sa région. La province Nord finance de son côté plusieurs projets de recherche. L'IRD et la province Nord partagent donc des préoccupations et des objectifs communs en matière de recherche pour le développement, que ce soit pour orienter les décisions, pour répondre aux questions de société ou aux enjeux environnementaux spé-

cifiques au pays. La recherche aide également à aborder les problématiques mondiales comme le réchauffement climatique, la sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité marine ou terrestre.

L'accord cadre pose les principes de coopération, de concertation et d'échange d'informations, de promotion et de suivi des activités de recherche, de formation, d'expertise et d'information scientifiques menées en partenariat entre les deux parties. Les thématiques scientifiques ciblées en premier lieu concernent la biodiversité marine et terrestre, ainsi que les sciences humaines et sociales. Il s'agit notamment d'améliorer la connaissance afin de mettre en place une gestion adaptée des espèces et des milieux, d'étudier les espèces invasives, de valoriser la biodiversité et les services écosystémiques.